

**Formation Initiale d'Arbitre
Février 2022
Le Juvénat – CHATEAULIN**

RENSEIGNEMENTS SUR LE CANDIDAT :

NOM : Prénom :
 CLUB :
 Licencié(e) ? OUI ☐ NON ☐ Numéro de licence FFF :
 Né le :/...../..... à :
 Adresse complète :
 Code postal : Ville :
 Téléphone : Mail (obligatoire) :

Collez ici
votre photo

Représenterez-vous un club après votre examen ? OUI ☐ NON ☐
 Si oui, lequel ? District d'appartenance du club ?

• **DROIT A L'IMAGE :**

Pour une personne majeure :

Je soussigné(e), Mme, Mr autorise/n'autorise pas (*rayez la mention inutile*) la F.F.F., la Ligue ou le District à utiliser des photos ou vidéos sur lesquelles j'apparais, réalisées sur les terrains ou lors des différentes formations d'arbitres à des fins de promotion de l'arbitrage.
 Ces images sont susceptibles d'être utilisées par ces entités sur différents supports (site Internet, réseaux sociaux, supports de formation, vidéos...) et ce sans durée limitée dans le temps.

• **AUTORISATION DU RESPONSABLE LEGAL ET DROIT A L'IMAGE POUR UN STAGIAIRE MINEUR :**

Je soussigné(e) autorise à suivre une formation d'arbitre organisée par la Ligue ou le District.
 De plus, j'autorise / je n'autorise pas (*rayez la mention inutile*) la F.F.F., la Ligue ou le District à utiliser des photos ou vidéos sur lesquelles apparait mon enfant, réalisées sur les terrains ou lors des différentes formations d'arbitre à des fins de promotion de l'arbitrage.
 Ces images sont susceptibles d'être utilisées par ces entités sur différents supports (site Internet, réseaux sociaux, supports de formation, vidéos, ...) et ce sans durée limitée dans le temps.

Signature du responsable légal :

• **COÛT DE LA FORMATION :**

- Frais pédagogiques : **chèque de 65€ à l'ordre de l'IR2F Bretagne**
 (Déduction effectuée d'un bon de formation arbitre de 25€ - utilisable seulement par les licenciés FFF)
- Frais d'hébergement / restauration :
 - Demi-pension : **chèque de 50 € à l'ordre du District de Football du Finistère**

Les 2 chèques sont à transmettre obligatoirement avec cette fiche d'inscription.

- **CONDITIONS DE PARTICIPATION :**

- Etre âgé(e) de **+ de 13 ans** au 1^{er} janvier 2022 ;
- Retourner **avant le 29 Janvier 2022** le formulaire dûment complété, accompagné :
 - d'une photocopie recto / verso de votre pièce d'identité ;
 - de la preuve de la détention d'une licence pour la saison en cours, à travers :
 - La production de l'attestation de licence reçue par courrier électronique ou extraite de « mon espace FFF » **ou** la preuve de l'octroi de la licence issue de l'application Footclubs
 - OU**
 - Certificat médical d'aptitude à la pratique de l'arbitrage du football + Attestation de responsabilité civile
 - Un Relevé d'identité Bancaire (RIB)
- **des règlements demandés (2 chèques) ;**
- d'une lettre d'accord du club d'appartenance.

- **INFORMATIONS DIVERSES :**

Lieu :

Centre Juvénat
CHATEAULIN

Organisation de la formation :

- Samedi 5 Février 2022 : de 8 h 30 à 17 h 30
- Samedi 12 Février 2022 : de 8 h 30 à 17 h 30
- Samedi 19 Février 2022 : de 8 h 30 à 17 h 30 (examen)

En cas de réussite à l'examen :

Journée post-examen le :

- Samedi 5 Mars 2022 : de 8 h 30 à 17 h 30 (examen)

Merci d'apporter une tenue sportive,

Pass sanitaire ou test PCR ou antigénique de moins de 72 heures obligatoire.

Port du masque obligatoire pour tous déplacements au sein de l'établissement.



Profil du candidat :

- Les candidats couvriront leur club au regard du statut de l'arbitrage pour la saison 2021/2022 s'ils sont nés avant le 01/01/2007 mais ne permettent pas d'effacer une éventuelle infraction constatée au 01 Juin 2021 ;
- Les candidats doivent obligatoirement opter pour un club le jour de l'examen ou se présenter comme arbitre indépendant et dans ce cas devront conserver ce statut d'indépendant pendant 2 années ;
- Les arbitres désirant continuer à jouer sont soumis aux règles du statut de l'arbitrage (Règlements LBF - Annexe 3 - Article 6). Ils pourront conserver ce statut d'arbitre joueur pendant une durée maximale de 2 saisons (comprenant celle où il passe l'examen). Ils devront arbitrer le minimum de rencontres prévues par le statut de l'arbitrage.

Renseignements / informations :

Contactez Stéphanie Serre au 02 98 47 62 47 (arbitrage : 3) ou à sserre@foot29.fff.fr.

Dossier à retourner complet au :

**DISTRICT DE FOOTBALL
2 AVENUE GEORGES POMPIDOU
29200 BREST**

➤ **Tout dossier incomplet sera refusé.**

Date :

Signature :